



# AVG JUDO JU-JITSU

Bonjour à toutes et à tous,

Vous l'aurez compris, nous serons dans l'obligation de fermer nos portes aujourd'hui à 18h00 pour une durée prévisible de 15 jours.

C'est évidemment le cœur lourd que nous nous plions à ces nouvelles règles mais nous gardons l'espoir de vite vous retrouver.

Pour rappel, reste interdite la pratique sportive en intérieur pour les adultes, et limitée à six personnes en extérieur sauf si elle est encadrée.

A partir de ce lundi 18 janvier, la règle devient la même pour les mineurs : la **pratique sportive en intérieur pour les mineurs est interdite** jusqu'à nouvel ordre.

Gérard Copin

Président de l'AVG JUDO JU-JITSU